L'Indispensable

JUIN 2021

Le mot de la présidente

À tous les membres APTS,

MERCI de votre incroyable mobilisation ! Une grève générale à la grandeur de la province était un grand défi ! Sachez qu'en Estrie nous avons répondu et que nous nous sommes fait voir, mais surtout **ENTENDRE** à chacun de nos piquets de grève et nous devons être fier.e.s de cela.

Nos conditions de travail sont un enjeu plus que réel dans l'attraction et la rétention du personnel. Nous devons continuer à dénoncer les aberrations et nous assurer que la population comprenne bien les défis que nous avons à relever comme technicien.ne.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux. Nous faisons face à un gouvernement qui a voulu prioriser certains titres d'emploi en ne voulant pas reconnaître l'ensemble des actrices et des acteurs du réseau public… Quelle erreur !!!

Nous devons dénoncer toutes les offres de services qui se privatisent ! La population doit comprendre l'inaccessibilité que la privatisation amènera et les dommages que celle-ci fera !

Continuez d'être fier.e.s de vos professions et de notre réseau. C'est tellement beau et important !

Vous comprenez mieux que quiconque les défis des mégas structures que sont devenus les CIUSSS.

Isabelle Mantha, Présidente APTS Estrie

Je vous souhaite de belles vacances à toutes et à tous.

SOLIDARITÉ !

Dans ce numéro :

Le mot de la présidente	1
Point du Répondant national	2
Grand dossier: DST	4
La convention et vous	6
La grève en images	7
Notre calendrier	8
Nous joindre	9

Sommaire :

- La présidente et le RN nous parlent
- Dossier DST
- Infos sur les banques de temps
- La grève en images

Structure de la négo nationale

Par Danny Roulx, représentant National par intérim

Danny Roulx, Représentant national par Intérim

La négociation d'une convention collective, qu'elle soit locale ou nationale, apporte son lot d'émotions extrêmes, autant pour les membres que pour les représentants syndicaux. Au départ, il y a consultation auprès des 60 000 membres dans le cadre de la négociation nationale. Suite à cette consultation, une liste de demandes due aux grandes problématiques dans plusieurs secteurs du réseau est établie en sachant que, en cours de route, nous devrons inévitablement faire des choix déchirants. Ce n'est vraiment pas évident. Je vous présente un résumé des instances qui doivent effectuer ces choix difficiles.

C'est premièrement le comité de négociation national (CNN) qui est au front, à la table devant le Conseil du trésor. En négociant avec les représentants du gouvernement, le CNN a le ressenti, les observations directes et le pouls de la table. Le travail du comité de négociation national est de négocier la meilleure entente possible. En appui, le Conseil national (CN) qui est composé des 22 représentants nationaux issus de toutes les régions du Québec ainsi que des 8 membres du comité exécutif national. Ils demeurent les premiers consultés (jours, soirs, nuit, fin de semaine) par le CNN. Et oui, nous avons eu une rencontre dans la nuit du 21 au 22 juin où la négociation était intensifiée. Ensuite, le conseil général (CG), constitué principalement des exécutifs locaux, qui réunit plusieurs fois par année une délégation de quelque 250 personnes afin de prendre des décisions et donner des mandats à l'organisation. En temps de négociation, le conseil général se réunit plus régulièrement, au besoin, pour mieux orienter les décisions du Conseil national de négociations. Par exemple, la décision d'aller chercher un mandat de grève, le choix du scénario de grève ou encore la décision ou non de présenter une entente de principe à tous les membres revient au CG. Et finalement, il y a vous, les membres de chacun des établissements, qui, par votre participation, nous ont aidés à établir nos priorités, à nous offrir des données terrains et à voter des mandats en assemblée générale spéciale. C'est aussi vous qui aurez le pouvoir d'entériner, en assemblée générale spéciale, une entente de principe.

> ***«La réussite de ces journées, c'est grâce à vous et à nos équipes de militant.e.s mobilisé.e.s, organisé.e.s, motivé.e.s et inspirant.e.s.»***

Chacun des représentants du syndicat APTS, au niveau national et local, travaille sans relâche, pour offrir le meilleur service aux membres. Chaque décision prise nationalement l'est avec les données recueillies par l'organisation avec le soutien d'équipes de salariés professionnels de l'APTS tel que nos conseillers et conseillères en relation de travail ou notre équipe aux communications. Par conséquent, les choix concernant la négociation, la mobilisation ou les campagnes publicitaires le sont en consultant nos équipes de professionnels en la matière.

Malgré toutes les actions de mobilisation effectuées par les équipes nationales et locales, le support et la mobilisation des 60 000 membres au Québec dont 4 500 en Estrie demeure primordial. Chaque voix est importante pour envoyer le message que nous sommes tous unis pour défendre l'accessibilité et la qualité des soins et des

services à la population. Les mesures d'attraction et de rétention de personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux sont au cœur de nos demandes.

C'est ce que nous effectuons avec 4 jours de grève en Estrie. Prenant 100 ports d'attache différents, rassemblés sur 16 sites de grève stratégiques et sur un territoire de plus de 240 km de long, et ce, en temps de COVID! Sérieusement !!! C'est énorme !!! Merci à tous nos membres qui sont venus se rassembler, qui ont pris des drapeaux, pancartes, crécelles, clapettes, etc. Chacun de ces travailleuses et travailleurs présents était une bouffée de fraîcheur pour nous. La réussite de ces journées, c'est grâce à vous et à nos équipes de militant.e.s mobilisé.e.s, organisé.e.s, motivé.e.s et inspirant.e.s. Vous voir tous réunis nous rappelle l'importance de continuer à travailler fort pour vous tous.

«Vous voir tous réunis nous rappelle l'importance de continuer à travailler fort pour vous tous.»

Ces jours de grève se sont conclus avec une offre patronale globale de la part du Conseil du trésor. Les modalités de l'offre patronale seront présentées à la délégation du conseil général de l'APTS au cours des prochaines semaines. L'instance déterminera alors si elle sera soumise au vote des 60 000 membres dans le cadre d'assemblées générales spéciales. Cette proposition de règlement comprend des gains, mais ne comblera pas entièrement les besoins du réseau malheureusement. Il faut continuer à travailler pour faire connaître l'importance des services que vous offrez à la population et à se mobiliser aux moments opportuns pour démontrer la force que nous avons lorsque nous sommes tous réunis et solidaires les uns envers les autres.

Votre représentant national, Danny Roulx

GRAND DOSSIER: La direction des services techniques

Par Julien Savoie, Conseiller syndical

La direction des services techniques (DST) comporte trois volets distincts d'activités dans lesquels des salarié.e.s de l'APTS exercent leur profession soit :

- La gestion du service alimentaire
- La prévention
- La recherche, planification et la programmation

LE VOLET DE LA GESTION DU SERVICE ALIMENTAIRE

Ce volet s'inscrit dans la sphère des activités de la diététique dont les développements plutôt modernes ont, vous le savez sans doute, des racines très anciennes. Pour montrer l'importance de ce service dans l'établissement, nous pouvons reprendre le fameux proverbe d'Hippocrate **« Que ton aliment soit ton premier médicament ».** C'est dans cette perspective que les activités de la gestion du service alimentaire s'inscrivent avec toutes les particularités propres à la clientèle très diversifiée des centres hospitaliers et des CHSLD.

Au CIUSSS DE L'Estrie, la gestion du service alimentaire se déploie dans sept centres d'activités répartis dans les différents RLS de l'établissement. On retrouve 58 postes permanents dans les titres d'emploi suivants :

2257 – TECHNICIEN.NE EN DIÉTÉTIQUE (45)
2240 – ASSISTANT.E-CHEF – TECHNICIEN.NE EN DIÉTÉTIQUE (13)

> ***«Nous pouvons reprendre le fameux proverbe d'Hippocrate « Que ton aliment soit ton premier médicament. »***

La personne technicienne en diététique effectue diverses tâches en vue d'améliorer la qualité de l'alimentation des usagers et ainsi favoriser leur santé. Celle-ci assure le bon fonctionnement du service alimentaire offert aux usagers de l'établissement. Elle coordonne la production et la distribution des aliments en appliquant les normes d'hygiène et de salubrité, les normes de santé et les lois régissant l'alimentation. La personne technicienne en diététique offre du soutien aux diététistes dans le but d'évaluer l'état de santé nutritionnel des usagers en participant, notamment, à l'élaboration et à l'application d'un plan alimentaire tout en effectuant un suivi auprès des usagers. Comme autres tâches, elle s'assure que les diètes qui ont été prescrites sont suivies.

La personne assistante-chef, technicienne en diététique peut également travailler comme technicienne en diététique. Elle partage les responsabilités de la chef de service et la remplace durant ses absences régulières du travail (par exemple lors de congés hebdomadaires, congés fériés, vacances annuelles ou toute absence maladie n'excédant pas un (1) mois continu. Sous l'autorité de la chef du service alimentaire, la personne titulaire de ce titre d'emploi participe à l'organisation, la coordination et à la supervision de l'ensemble des activités du service alimentaire dont la gestion des ressources humaines et financières, les menus, la production, la distribution, l'approvisionnement, l'hygiène et la salubrité.

Sur le plan de l'organisation du travail, il s'agit d'un secteur assez particulier compte tenu des horaires de travail qui débutent tôt le matin les jours de semaine ainsi que les fins de semaine. Tout comme dans plusieurs autres secteurs, le travail d'équipe est d'une grande importance. L'assistant.e-chef et les technicien.ne.s en diététique du service alimentaire travaillent en étroite collaboration avec les nutritionnistes et avec les diverses personnes salariées de la catégorie 2 qui s'affairent dans les cuisines et sur les étages afin de préparer et distribuer les repas. Sans doute

dans l'optique d'améliorer la gestion de ce service, il est à noter qu'au cours des dernières années, les personnes salariées de ce secteur ont dû utiliser le logiciel « Win Vision » dont l'apprentissage et la mise en place ont nécessité de l'adaptation pour plusieurs d'entre elles.

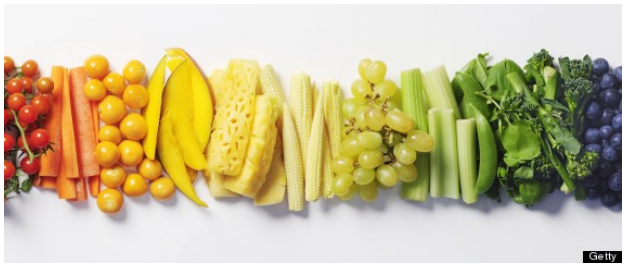

LE VOLET PRÉVENTION

Le deuxième volet des activités de la DST regroupe les personnes salariées du titre d'emploi «2368 – TECHNICIEN.NE EN PRÉVENTION ». Selon la nomenclature des titres d'emploi, son rôle consiste à effectuer différents travaux de recherche, d'inspection, de formation et de contrôle reliés à la prévention dans le but d'assurer la sécurité des usagers et du personnel ainsi que celle des biens et bâtiments.

Au CIUSSS Estrie – CHUS, on retrouve seulement cinq (5) postes permanents qui couvrent l'ensemble des RLS de l'établissement. Plusieurs d'entre eux exécutent leurs tâches sur le plan de la prévention des incendies. Dans le cadre de leur travail, ils sont notamment responsables de former les employé.e.s de l'établissement sur l'utilisation des équipements de protection et sur les plans d'évacuation. Ils veillent à ce que les équipements (système de gicleurs, extincteur, etc..) soient toujours à niveau et s'assurent de la coordination des interventions avec les services d'incendies municipaux.

LE VOLET RECHERCHE, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

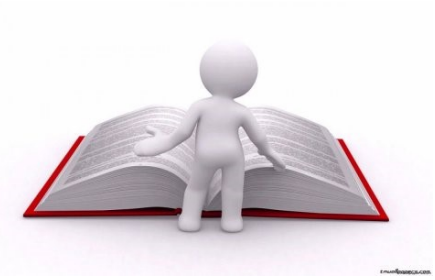

Finalement, la DST possède une ressource sur le plan de la recherche, planification et programmation puisqu'un poste permanent «1565 – AGENT.E DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET DE RECHERCHE » couvre ce volet.

Selon la nomenclature des titres d'emploi, la personne agente de planification, de programmation et de recherche est chargée d'un ou plusieurs programmes ou de projets dans le but de fournir une assistance professionnelle au développement des services notamment en conseillant, en assurant le suivi ou en soutenant divers acteurs dans un ou plusieurs programmes ou projets. Elle assure les activités de recherche nécessaires à l'identification et à l'évaluation des ressources et des besoins. Elle conçoit et propose les plans et programmes de développement en vue d'assurer une planification adéquate des services. Elle fournit ses conseils relativement à l'implantation ou à l'amélioration de programmes et/ou de services. Elle peut participer aux différentes activités d'enseignement et de formation.

La convention et vous

Par Christine St-Laurent, Conseillère syndicale

Banque de temps:
Taux simple ou taux et demi ?

Saviez-vous que, tout temps travaillé en plus de la journée régulière ou de la semaine régulière de travail est considéré comme du temps supplémentaire?

Cela dit, le temps supplémentaire doit être fait à la connaissance de votre supérieur.e immédiat.e ou de la personne remplaçante.

Si vous n'êtes pas en mesure de rejoindre ceux-ci, vous devez les informer et justifier la prise de ce temps supplémentaire effectué dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures.

<u>Le mode de rémunération ou de cumul de temps supplémentaire sont les suivants :</u>

- <u>Pour la personne salariée professionnelle</u> :

Si le total de vos heures de travail effectué durant votre semaine de travail (5jours) excède quarante heures, le temps supplémentaire excédentaire ou les heures accumulées en banque le sont **<u>à taux et demi</u>** ;

- <u>Pour la personne salariée technicienne</u> :

Le temps supplémentaire peut être accumulé en banque, et ce, **<u>à taux et demi</u>** et peuvent être reprises après entente avec la personne supérieure immédiate.

Si votre temps supplémentaire n'est pas rémunéré ou cumulé comme il est prévu, contactez nous au : estrie@aptsq.com

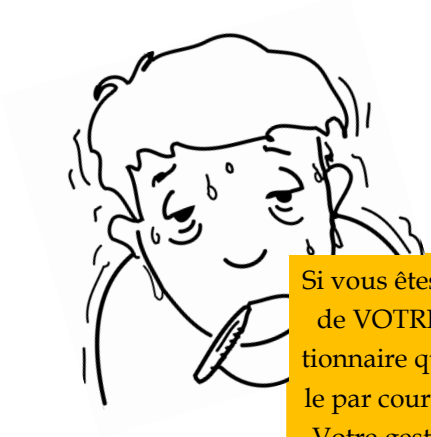

Si vous êtes en assurance salaire, n'oubliez pas qu'il est de VOTRE responsabilité de mentionner à votre gestionnaire que vous voulez reporter vos vacances. Faites le par courriel, cela devient votre preuve de demande!! Votre gestionnaire pourra ensuite faire les démarches auprès du PRASE pour le report.

La grève en images!!

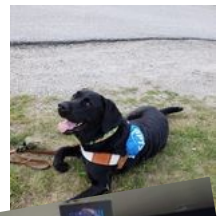

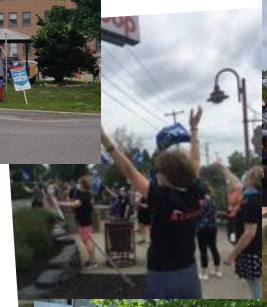

Notre calendrier

Depuis mai dernier nous avons cumulé plusieurs rencontres: En voici un bref survol non exhaustif:

CG (instance nationale regroupant des représentants de chacun des exécutifs):

- 19-20 mai 2021
- 15-16 juin 2021

Formation-information GRÈVE (rencontre regroupant les agents de liaison et les militants):

- 27 mai 2021

AGA (Assemblée générale annuelle):

- 26 mai 2021

GRÈVE:

- 7-8 juin
- 21-22 juin

Dû à la situation socio-sanitaire, les présences aux locaux syndicaux ne sont toujours pas recommandées. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire si vous avez besoin de discuter avec nous! Nous réévaluerons la situation en septembre prochain!

En terminant, l'Exécutif APTS du CIUSSS de l'Estrie CHUS vous souhaite à toutes et à tous :

APTS Estrie

Pour nous rejoindre APTS CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Adresse courriel :estrie@aptsq.com
Téléphone : 1-844-819-5757 **poste** 43200

Pour des informations APTS:
Site internet APTS :
https://www.aptsq.com/fr/accueil.aspx
Page Facebook APTS Estrie :
https://www.facebook.com/syndicatAPTSEstrie/
Page Facebook APTS National :
https://www.facebook.com/SyndicatAPTS

Votre exécutif Local

De gauche à droite: Isabelle Mantha, Présidente; Jacinthe Galaise Vice-présidente; Manon Lacroix, trésorière; Mélanie Grenier, Secrétaire; Simon Brossoit, Directeur CHUS; Valérie Mercier, Directrice Ouest; Phil Turcotte, directeur Est; Chantal Lamadeleine, directrice DPJ DPJE en surcroit; Annie-Claude Rivest, directrice Sherbrooke par intérim

De gauche à droite: Suzie Grondin, déléguée SST; Danny Lamoureux A.M.I; Matthieu Ouellette, A.M.I

Vous avez un.e collègue dont nous pourrions raconter l'histoire dans notre prochaine parution? Dites-nous le en écrivant à: jgalaise.05@aptsq.com